

MARIE : L'IMMACULÉE

MARIE est le chef d'œuvre de la Création ; en créant Marie, « la Femme bénie entre toutes les femmes du monde », Dieu « vit tout ce qu'il avait fait ; et voici : cela était très bon. - Genèse 1,31 »

Avec Marie ; Dieu a renouvelé, restauré la Création abimée par le drame du Pêché Originel !

Fête de l'Immaculée Conception (Marie, dès l'instant de sa conception, par ses parents, a été préservée du péché originel) de la Vierge Marie nous rappelle la destinée unique de cette femme juive, choisie par Dieu. Pour la foi chrétienne, Marie est indissociable de l'enfant qu'elle a porté, Jésus, en qui s'est totalement manifesté le Dieu vivant. Elle est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu »

« Le ciel et les astres, la terre et les fleuves, le jour et la nuit, et tout ce qui obéit ou sert à l'homme, se félicite d'être par toi, ô notre Dame, rendu en quelque sorte à sa beauté première, et même doté d'une grâce nouvelle et ineffable.

Par la plénitude de ta grâce, Marie, les êtres retenus en enfer se réjouissent d'être libérés, et les créatures au-delà du ciel d'être restaurées. Oui, c'est bien par ce glorieux Fils de ta glorieuse virginité que tous les justes disparus avant sa mort vivifiante exultent de voir la fin de leur captivité, et les anges, le relèvement de leur cité à moitié détruite. Ô femme remplie et plus que remplie de grâce, dont la surabondante plénitude se répand sur toute la création pour la rétablir ! Ô Vierge bénie et plus que bénie, dont la bénédiction est source de bénédictions pour toute la nature, non seulement pour la nature créée, de la part de son Créateur, mais aussi pour le Créateur, de la part de sa création ! Dieu a donné son Fils, fruit unique de son cœur, qui était son égal et qu'il aimait comme lui-même : il l'a donné à Marie, et, du sein de Marie, il en fait son Fils, non pas quelqu'un d'autre, mais le même en personne, de sorte qu'il est par sa nature le même Fils unique de Dieu et de Marie. Toute la création est l'œuvre de Dieu, et Dieu est né de Marie ! Dieu a tout créé, et Marie a enfanté Dieu ! Dieu qui a tout formé, s'est formé lui-même du sein de Marie, et ainsi il a refait tout ce qu'il avait fait. Lui qui a pu tout faire de rien, n'a pas voulu refaire sans Marie sa création détruite. Dieu est donc le Père de toutes les choses créées, et Marie la mère de toutes les choses recrées. Dieu est le Père de la création universelle, et Marie la mère de la rédemption universelle. Car Dieu a engendré celui par qui tout a été fait, et Marie a enfanté celui par qui tout a été sauvé. Dieu a engendré celui sans qui absolument rien n'existe, et Marie a enfanté celui sans qui absolument rien n'est bon. Oui, *le Seigneur est vraiment avec toi*: il t'a fait un don tel que la nature entière t'est grandement redevable, à toi, en même temps qu'à lui. »

Prière de St Anselme à Marie

En ce jour prions, supplions MARIE, notre sœur en humanité ; notre Mère du Ciel. Elle ne cesse d'intercéder pour nous auprès de son Fils Jésus !

« **Je vous salue Marie**, comblée de grâce ; Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Sainte Marie, Mère de Dieu, Priez pour nous pauvres pécheurs, Maintenant et à l'heure de notre mort. Amen ! »

Avec Marie rendons grâce à Dieu pour son amour, pour ses merveilles :

« **Mon âme exalte le Seigneur**, exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur ! Il s'est penché sur son humble servante ; désormais, tous les âges me diront bienheureuse.

Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom ! Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent. Déployant la force de son bras, il disperse les superbes. Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles. Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.

Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour, de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, pour les siècles des siècles. Amen. »

P. Michel B. ce 08 / 12 / 2024